

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 484 503

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 13277

(54) Eléments de toiture en béton moulé pour lauzes de substitution.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). E 04 D 1/16.

(22) Date de dépôt..... 16 juin 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 51 du 18-12-1981.

(71) Déposant : MAITRE Claude, résidant en France.

(72) Invention de : Claude Maitre.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Claude Maitre,
Baume les Messieurs, 39210 Voiteur.

La présente invention concerne un matériaux de couverture du type " Tuiles mécaniques " permettant par sa forme et son aspect extérieur, le remplacement des toitures de " Laves ou lauzes " dans les sites où elles abondaient autrefois.

5 Ces couvertures que l'on rencontre dans les régions de montagne, ne peuvent plus être remplacées, faute de main-d'œuvre qualifiée et par surcout excessif.

Le type de laves selon l'invention permet de remplacer les pierres par des plateaux de ciment moulé, et de conserver 10 une similitude d'aspect aux habitations des sites à sauvegarder.

Cette lave en mortier de ciment hydrofuge moulé, permet par sa présentation d'obtenir un aspect irrégulier analogue à la pierre. Elle se pose sur charpente ordinaire et lattis espacé de 0.18m, et peut être utilisée sur toutes toitures de pente 15 moyenne. Ce qui permet de réduire considérablement les dépenses d'entretien des batiments situés dans les secteurs à préserver.

Cette lave se présente sous 3 modules de 0.50, 0.30 , 0.20m de largeur et de 0.44 de hauteur, son épaisseur étant de 0.003 en pour tour et de 0.0015 dans la partie intérieure.

20 Elle comprend : FIG 1 la face supérieure, une partie lisse (partie supérieure) une partie irrégulière, surface et pourtour, (partie inférieure visible) FIG 2 face inférieure, une partie incurvée avec en bordure supérieure 2 crochets moulés dans la masse destinés au maintien. FIG 3 coupe avec sa partie incurvée 25 pour en diminuer le poids. FIG 4 Dispositif de recouvrement.
FIG 5 Disposition des divers modules sur toitures.

REVENDICATION

- I. Laves de remplacement, présentées sous forme de plateaux à base de mortier de ciment moulé et hydrofugé; maintenus sur lattis ordinaire par des crochets à la face inférieure. De couleur appropriée aux sites auxquels ont les destines, de modules irréguliers de 0.50, 0.30, 0.20 m de largeur et de 0.44 m de hauteur.
- 5

P2
1/1

FIG.1

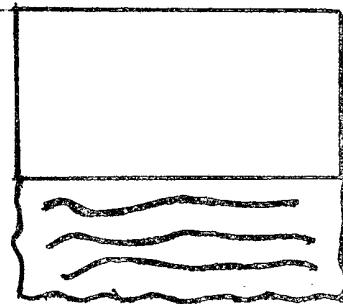


FIG.2

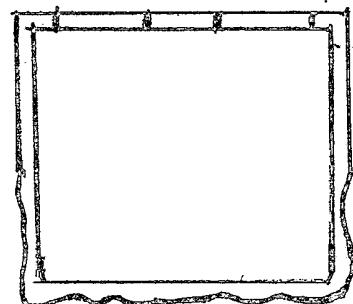


FIG.3



FIG.4

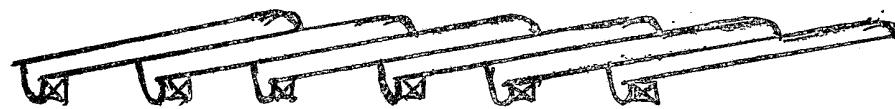


FIG.5

